

INTERVIEW BERNARD BENHAMOU
DELEGUE AUX USAGES DE L'INTERNET
JOURNAL DU PARLEMENT
DOSSIER ÉCONOMIE NUMÉRIQUE- JUILLET 2009

*« L'Europe doit devenir le berceau des nouvelles
générations de services sur Internet »*

1/ Internet est en train de connaître des grandes mutations dans ses usages et dans ses technologies. Quels seront les nouveaux services mis en place pour les citoyens, les applications qui risquent de changer leur vie quotidienne ?

En l'espace de quelques années, l'Internet est devenu l'une des infrastructures les plus cruciales de nos sociétés. L'Internet est aussi à un moment crucial de son évolution en particulier avec la montée en puissance de ce que l'on nomme désormais « *l'Internet mobile* ». Actuellement l'Internet est utilisé dans le monde par plus d'1,5 milliard de personnes, et un autre milliard devrait les rejoindre dans les cinq années à venir. Ces nouveaux utilisateurs connaîtront un réseau et des usages très différents d'aujourd'hui. Ainsi, le développement conjoint des usages mobiles de l'Internet et des puces sans contact devrait bientôt permettre la création d'un « *Internet des objets* » dont les services accompagneront les utilisateurs dans chacune de leurs activités. Jusqu'ici l'Internet était utilisé principalement via les ordinateurs. Dans les mois et les années à venir toutes sortes d'objets connectés, et en premier lieu les téléphones mobiles, permettront au réseau d'accompagner les utilisateurs dans leur vie quotidienne. Cela permettra par exemple d'effectuer des paiements sur les mobiles, de recueillir des informations lors des déplacements sur les commerces ou les sites touristiques visités ou encore de contrôler à distance la consommation énergétique d'un logement...

2/ Quelle opportunité économique cette mutation peut-elle représenter pour l'Europe ?

Si l'Europe peut s'enorgueillir de posséder des opérateurs télécoms de taille mondiale, elle accuse encore un retard important en termes de création de services à haute valeur ajoutée sur Internet. L'évolution vers Internet mobile pourrait changer la donne dans ces domaines et être pour l'Europe l'occasion de modifier le « centre de gravité » de l'économie de l'Internet. L'Europe dispose en effet d'atouts décisifs pour devenir l'une des régions clés des technologies et surtout des services de l'Internet du futur. L'Europe possède pour cela l'un des plus importants marchés unifiés des communications mobiles avec plus de 100 millions d'abonnés à la téléphonie mobile à haut débit (3G) et plus de 550 millions d'abonnements traditionnels. L'Europe possède aussi un patrimoine culturel, géographique et touristique unique au monde. À mesure que se développeront de nouveaux services géolocalisés, ces richesses combinées deviendront les moteurs du développement des services (et des emplois) liés à l'Internet.

L'Union Européenne doit désormais avoir pour objectif de devenir le berceau des nouvelles générations de services sur Internet. Cela sera possible si nous parvenons à créer un écosystème innovant autour des PME technologiques européennes. Celles-ci qui auront en effet un rôle décisif à jouer dans la création de ces nouveaux services. L'Europe en a à la fois les moyens humains, technologiques et culturels. C'était précisément la conclusion de la conférence ministérielle de la Présidence de l'Union Européenne sur l'Internet du Futur qui a été réunie à Nice à l'initiative d'Éric Besson le Secrétaire d'État au Numérique le 6 octobre dernier. Le moment était en effet particulièrement propice, pour que les ministres européens puissent déterminer en concertation avec les experts et les industriels de ce secteur, les bases technologiques, économiques et politiques de l'Internet de demain.

3/Avec le développement de l'Internet, les questions concernant la protection des libertés individuelles et de la vie privée des citoyens sont plus que jamais d'actualité. Quelles sont les mesures prévues par le gouvernement et comment le "contrôle" de ces libertés sera-t-il assuré ?

À mesure que l'Internet épouse l'ensemble des activités quotidiennes des citoyens, la protection des libertés et de la vie privée devient plus essentielle encore. Les pays de l'Union Européenne devaient ainsi se concerter afin que l'Internet du futur se développe en harmonie avec les principes et les valeurs démocratiques des citoyens. Nous devons veiller à ce que ces technologies restent sous le contrôle des citoyens et en particulier qu'elles ne puissent pas être perçues comme une menace pour leur vie privée. Cela représente un objectif crucial tant d'un point de vue politique qu'économique. En effet si

nous ne préservons pas la confiance des citoyens envers ces innovations, elles ne pourront jamais connaître un développement réel. Ainsi, sous l'impulsion de la France, les pays de l'Union envisagent désormais la création d'un nouveau droit pour la protection des citoyens, un droit à la désactivation des puces, que l'on nomme désormais le droit au « *silence des puces* ».

4/L'internet des objets, est-ce selon vous la réalité de demain ou pourrait-il rester de la science ou de l'industrie-fiction ?

Pour que puisse se développer cet « *Internet des Objets* », les objets du quotidien devront être progressivement dotés de puces à radiofréquence (RFID) en remplacement des codes barres actuels. Pour diffuser ces puces sur l'ensemble des objets, il conviendra de mutualiser les risques économiques entre les différents acteurs. Les acteurs de la production, de la distribution et les entreprises technologiques devront trouver des accords sur les investissements qu'ils pourront mettre en œuvre afin de créer ces nouveaux services.

Avec la montée en puissance de l'Internet des Objets, les producteurs et distributeurs pourraient bientôt offrir des services « *après la vente* » d'un produit par exemple pour garantir aux consommateurs qu'un produit reste consommable ou encore pour offrir des informations relatives à la vie d'un produit. Ces « *produits intelligents* » seront alors reliés à l'Internet et permettront à leurs utilisateurs de connaître l'origine d'un produit ou les tests qu'a pu subir. Au-delà c'est une nouvelle génération de services pour la santé, l'éducation, les services de proximité, ou encore le développement durable qui pourra être développée grâce aux technologies de l'Internet des objets.

Un autre avantage stratégique des technologies de l'Internet des objets est qu'elles permettront la création d'un tissu d'emplois locaux autour du tourisme et des services de proximité mais aussi autour de la protection de l'environnement ou du développement durable... Les emplois ainsi créés, à la différence des ceux qui avaient été créés pour les services sur Internet, seront beaucoup moins délocalisables. Cela pourrait représenter un avantage stratégique pour nos économies et devrait inciter les acteurs publics et les entreprises européennes à mettre en œuvre d'ambitieux programmes de Recherche et Développement dans ces domaines afin que puissent se déployer ces technologies en Europe.